



## BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PROCES-VERBAL

<b>Réunion du :</b>	Jeudi 7 octobre 2021, à Paris (Siège de la FFF) 09h00 - 13h00
<b>Présidence :</b>	M. Vincent NOLORGUES
<b>Présents :</b>	MM. Philip GUYOT DE CAILA - Pierre GUIBERT - Philippe LE YONDRE – Gérard BROUSTE – Cédric BETTREMIEUX – Christophe SOLLNER - Didier ESOR - Claude DELFORGE – Pierric BERNARD-HERVE - Jamel SANDJAK Mmes Marie-Christine TERRONI – Véronique LAINE
<b>Participants :</b>	MM. Sylvain GRIMAULT – Matthieu BENADON – Matthieu ROBERT (LFA) – Patrick PION (DTN) – Thomas CAYOL (DJ) Mme Elisabeth BOUGEARD-TOURNON – Sonia EOUZAN (LFA)

### 1. Approbations de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve les procès-verbaux suivants :

- Réunion du mercredi 8 septembre 2021.

### 2. Vie fédérale

#### A. Réunion du Collège des Autres Acteurs du Football Amateur du 14 septembre 2021

Le Bureau Exécutif prend connaissance du compte-rendu de cette réunion présenté par le Président du Collège, Pierric BERNARD-HERVE, au cours de laquelle il a été principalement question de la définition d'une feuille de route pour la saison à venir. A noter également l'intervention de Gilles POSTERNAK pour l'U2C2F, ainsi que celle de Pierre GUIBERT et Matthieu ROBERT sur les actions citoyennes et sociales.

#### B. Réunion du Bureau du Collège des Présidents de District du 5 octobre 2021

Le Bureau Exécutif prend connaissance du compte-rendu de cette réunion présenté par le Président du Collège, Claude DELFORGE. Plusieurs sujets y ont été abordés en présence de représentants de la LFA, dont notamment le financement des ETR, l'articulation du Collège avec les secteurs de l'ANPDF, le souhait d'être davantage concertés sur des sujets stratégiques comme le FAFA et les contrats d'objectifs, le statut de l'arbitrage, les indemnités de préformation et la mutation des jeunes sur un plan règlementaire.

#### C. Réunion des Délégués régionaux des clubs nationaux du 6 octobre 2021

Le Bureau Exécutif prend connaissance du compte-rendu de cette réunion présenté par le Président du Collège des Autres Acteurs du Football Amateur, Pierric BERNARD-HERVE, chargé de l'animation de ce réseau.



Plusieurs sujets y ont été abordés, dont notamment le statut des Ligues régionales avec la représentation des clubs nationaux dans leur gouvernance, la diffusion des rencontres des matches de National 2 et National 3 en présence du diffuseur FUCHS SPORT, le règlement des terrains et installations sportives, le statut de l'arbitrage, les dotations Nike, ainsi que le souhait de pouvoir obtenir davantage de remplacements sur les rencontres de National 2 et National 3.

#### **D. Comptes-rendus de réunions de commissions fédérales**

Le Bureau Exécutif prend connaissance des comptes-rendus de réunions des commissions suivantes :

- Commission fédérale emploi-formation du 21 septembre 2021
- Commission fédérale des actions éducatives, citoyennes et sociales du 23 septembre 2021
- Commission fédérale de structuration des clubs du 30 septembre 2021
- Commission fédérale Futsal du 4 octobre 2021

Il félicite leur Président pour la tenue de ces réunions.

#### **E. Composition de la commission fédérale de foot santé en entreprise**

Le Bureau Exécutif valide la composition de cette nouvelle commission, qui sera donc constitué de :

- Cédric BETTREMIEUX et Philippe LE YONDRE, représentants du Bureau Exécutif de la LFA ;
- Marco SENTAIN, Président du District de Haute Garonne ;
- Christian OLIVEAU, Représentants du Collège des Autres Acteurs du Football Amateur ;
- Michel DIELEMAN
- Choukri ERRACHIDI
- Sébastien DUMETZ
- Daniel TESTE

#### **F. Réunion commune des collèges statutaires du 13 novembre 2021**

Le Bureau Exécutif évoque la réunion commune des collèges statutaires programmée le samedi 13 novembre prochain. Il souhaite qu'elle soit organisée l'après-midi, en amont du match France-Kazakhstan au Stade de France, son organisation étant conditionnée par les informations attendues quant aux conditions d'accueil sur ce match de l'Equipe de France masculine.

#### **G. Communication**

Le Bureau Exécutif valide la proposition qu'une réflexion soit menée rapidement sur l'amélioration de la communication ascendante et descendante entre la FFF et les territoires.

Un état des lieux sera réalisé très prochainement afin d'harmoniser les pratiques de collaboration entre les instances.

### **3. Fonds d'Aide au Football Amateur**

#### **A. FAFA Equipement collectivités-clubs : enveloppes régionales 2021-2022**

Le Bureau Exécutif valide le montant des enveloppes régionales au titre de la saison 2021-2022, sur la base d'un budget de 8 M€ destiné au financement des projets d'équipements, et 1,5 M€ dédié au financement de minibus Volkswagen.



Une communication officielle sera adressée dans les prochains jours aux Ligues et Districts sur le lancement officiel des différents dispositifs.

#### **B. Commission fédérale du FAFA Equipement et Transport : compte-rendu de la réunion du 22 septembre 2021**

Le Bureau Exécutif valide ce compte-rendu qui sera communiqué aux Ligues et Districts sur Réseau Bleu dans les meilleurs délais.

#### **C. Commission fédérale du FAFA Emploi : compte-rendu de la réunion du 4 octobre 2021**

Le Bureau Exécutif valide ce compte-rendu qui sera communiqué aux Ligues et Districts sur Réseau Bleu dans les meilleurs délais.

### **4. Féminisation**

#### **A. Enquête sur la place des femmes dans le football**

Le Bureau Exécutif prend connaissance du lancement d'une enquête nationale à date sur la place des femmes dans le football, leur rôle, les fonctions qu'elles occupent, leur parcours, leur vécu, leur ressenti, leurs motivations, les freins qu'elles rencontrent.

Dix ans après l'enquête de 2010, cet état des lieux permettra d'évaluer l'impact du plan fédéral de féminisation lancé en 2012, et servira de point d'ancrage au plan d'action de la commission fédérale de féminisation sur l'accompagnement de chaque territoire en matière de féminisation, selon son état d'avancement sur le sujet.

Cette photographie permettra enfin d'accompagner les instances régionales et départementales dans le renforcement des encadrements mixtes, toutes familles confondues, et sur le chemin menant à la loi de 2014 sur la parité dans les Comités Directeurs, dont la progressivité arrivera à échéance à la fin de l'olympiade 2021-2024.

La LFA se fera accompagner d'un cabinet expert pour produire les résultats de cette enquête en mars 2022.

### **5. Accompagnement des territoires**

#### **A. Subventions de fonctionnement 2021-2022 allouées aux Ligues régionales**

Le Bureau Exécutif valide le montant des subventions de fonctionnement allouées aux Ligues régionales métropolitaines et d'outre-mer au titre de la saison 2021-2022.

Sur la base d'un budget de 5,05 M€ dédié aux Ligues métropolitaines, et de 400 K€ dédié aux ligues ultramarines, les subventions allouées sont les suivantes :

- Auvergne Rhône-Alpes : 608 820 €
- Bourgogne Franche-Comté : 263 590 €
- Bretagne : 344 640 €
- Centre Val de Loire : 227 230 €



- Corse : 85 000 €
- Grand Est : 518 660 €
- Hauts de France : 529 790 €
- Méditerranée : 260 290 €
- Normandie : 271 740 €
- Nouvelle Aquitaine : 500 390 €
- Occitanie : 436 390 €
- Paris Ile de France : 563 880 €
- Pays de la Loire : 379 580 €
- Guadeloupe : 80 000 €
- Guyane : 40 000 €
- Martinique : 65 000 €
- Mayotte : 65 000 €
- Réunion : 140 000 €
- Saint Martin : 5 000 €
- Saint Pierre et Miquelon : 5 000 €

Ces montants ont été calculés :

- pour les ligues ultramarines, sur la base du nombre de licenciés au 30 juin 2021, pondéré par l'activation des Fonds FIFA Forward pour certaines d'entre elles ;
- pour les ligues métropolitaines, sur la base de plusieurs indicateurs tels que le nombre de licenciés, le nombre de clubs, le nombre de districts, la superficie des territoires, ainsi que l'éloignement des sièges administratifs de ligue par rapport aux lieux des assemblées fédérales.

A noter l'attribution d'une aide exceptionnelle de 20 000 € pour les Districts franciliens des Hauts de Seine, du Val de Marne et de Seine Saint Denis au titre de la saison 2021-2022, compte tenu de la création du District Parisien l'année dernière, qui leur a engendré la perte de clubs et de licenciés.

## **B. Schéma territorial DAP et contrats d'objectifs 2021-2024**

Le Bureau Exécutif prend connaissance de la démarche de la DTN visant à proposer aux territoires un schéma territorial relatif au développement et à l'animation des pratiques. Ceci va pouvoir s'inscrire parfaitement dans le cadre des contrats d'objectifs 2021-2024, aux couleurs du plan fédéral Performances 2024. Une communication précise sera faite ultérieurement aux Ligues et Districts.

## **6. Accompagnement des clubs**

### **A. Opération Nike bons d'achats**

Le Bureau Exécutif prend connaissance du bilan intermédiaire de cette opération et notamment des différentes difficultés rencontrées par les clubs dans leur prise de commande. A cet effet, il décide, en accord avec Nike, de prolonger l'opération jusqu'au 31 décembre 2021.

Il tient toutefois à relativiser ces difficultés au regard de l'ampleur du partenariat équipementier, et rappelle aux Ligues et Districts les éléments suivants :

- Les 8 659 bons d'achat ont été transmis par mail et par courrier aux adresses officielles connues de la FFF des clubs éligibles ;
- Ils doivent être obligatoirement dépensés sur [footamateur.fff.fr](http://footamateur.fff.fr) ;
- Ce bon d'achat est lié au numéro d'affiliation du club. Il ne fonctionnera pas pour un autre club ;



- La remise n'impacte que les produits. Toute personnalisation (flocages blason, numéro, sponsor) des produits restera à votre charge.
- Les codes ne peuvent être utilisés qu'en une seule fois.
- Les retours sont impossibles sur les produits commandés avec ces bons d'achat.
- Le service client est disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h au 01.34.30.10.99 afin d'aider les clubs et de répondre à leurs besoins

De plus, quelques chiffres clés :

- Environ 50% des codes ont déjà été consommés, soit + de 4300 codes ;
- Plus de 250 références disponibles à la couleur ;
- Moins de 10% d'indisponibilité sur ces références ;
- Plus de 600 000 unités disponibles à la vente en continue au total ;
- Plus de 370 000 unités vendues à date ;
- Plus de 125 000 ballons vendus parmi ces quantités.

## **B. Revalorisation des indemnités kilométriques des clubs évoluant en D1 Futsal**

Afin de développer la pratique du Futsal, depuis le début de la saison, un nouveau diffuseur, Sport All, diffuse désormais l'ensemble des matchs de D1 Futsal chaque week-end. La mise en place du diffuseur a généré des contraintes supplémentaires au niveau des clubs sur l'organisation des déplacements.

À la suite de la réunion avec les clubs, Cédric BETTREMIEUX indique avoir eu une réunion avec la Directrice Générale de la FFF, Florence HARDOUIN, où il a été décidé en accord avec le Président Noël LE GRAET et le Trésorier Philippe DIALLO, de soumettre le passage des indemnités kilométriques de 4 € à 7 € pour les clubs de D1 Futsal au prochain Comité Exécutif du 14 octobre 2021.

## **7. Actions citoyennes et sociales**

### **A. Protection des licenciés**

Le Bureau Exécutif, sur proposition de la Commission fédérale des actions citoyennes et sociales, valide les points suivants :

- Participation de la FFF au dispositif de contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles (conformément au code du sport) permettant le contrôle du FIJSAIV (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes). A ce titre, sont ciblées les catégories de licences suivantes :
  - animateur
  - Educateur fédéral
  - Technique Régional (bénévole)
  - Technique National (Bénévole)
  - Dirigeant(e) : Président(e), Secrétaire, Trésorier(e)
- Demande d'identification d'un référent « honorabilité » par ligue pour traiter les notifications officielles de l'Etat au sujet d'une incapacité prononcée pour un individu. Les notifications sont adressées par la FFF (Matthieu ROBERT – référent violences). En cas de contrôle « positif », l'individu et son club reçoivent une notification de la préfecture de département, précisant l'incapacité à exercer une mission bénévole. Une information sera donc adressée à la Ligue pour la mise en œuvre d'une réponse disciplinaire.



## B. Référents RSO dans les ligues régionales

Afin de renforcer les interactions avec les ligues régionales sur les sujets RSO, le Bureau Exécutif valide la proposition de la commission visant à actualiser le réseau des référents « citoyen /RSO » des ligues avec l'identification a minima, des profils suivants :

- Le Président de la Ligue, ou son représentant,
- Le Directeur Général de la Ligue, ou son représentant,
- Le Directeur Technique Régional, ou son représentant,

## 8. Agenda

- Lundi 11 octobre 2021 : Réunion de la Commission fédérale Futsal, en visioconférence ;
- Jeudi 14 octobre 2021 : Réunion du Comité Exécutif de la FFF, au siège de la FFF ;
- Mardi 19 octobre 2021 : Réunion de la Commission fédérale Emploi-Formation, section Formation, en visioconférence ;
- Jeudi 21 octobre 2021 : Réunion de la Commission fédérale des pratiques seniors, en visioconférence ;
- Jeudi 21 octobre 2021 : Réunion de la Commission fédérale du bénévolat, au siège de la FFF ;
- Jeudi 21 octobre 2021 : Réunion de la Commission fédérale de féminisation, au siège de la FFF ;
- Vendredi 22 octobre 2021 : Réunion de la commission fédérale des règlements et contentieux, section révision des textes
- Mardi 2 novembre 2021 : Réunion de la Commission fédérale Emploi-Formation, section Emploi, en visioconférence ;
- Jeudi 4 novembre 2021 : Réunion du Bureau Exécutif de la LFA, au siège de la FFF ;
- Lundi 8 novembre 2021 : Réunion de la Commission fédérale du FAFA Equipement et Transport ; en visioconférence ;
- Mercredi 10 novembre 2021 : Réunion du Comité Exécutif de la FFF, au siège de la FFF ;
- Samedi 13 novembre 2021 : Réunion commune des collèges statutaires (lieu et horaire à venir).

-----

*Le présent procès-verbal sera validé par le Comité Exécutif de la FFF,  
lors de sa réunion du jeudi 14 octobre 2021*

-----